



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : PRESTATION D'INTERVENTION DE  
L'ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE D'ILE DE  
FRANCE POUR UNE INITIATION AUX GESTES  
QUI SAUVENT**

**DÉCISION N° AU-18-338  
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°1476 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ

**CONSIDÉRANT** que l'Association de Cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru-Rollin (75011 Paris), s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une journée de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et massage cardiaque le samedi 24 novembre 2018 de 9h00 à 12h30 salle André-Costes, pour une dépense de 600 € TTC (six cents euros) non assujettie à la TVA ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une Convention de prestation de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et massage cardiaque le 24 novembre 2018 avec l'Association de Cardiologie Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris pour un montant de 600 € TTC (six cents euros)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la  
santé,

***Signé***

**Didier DENHEZ**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181108-lmc1H5679H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/11/2018 Date de Publication : 08/11/2018
---